



F.P.S.I.

Mieux former, c'est mieux sécuriser

Formation Prévention Secourisme Incendie

BP 90030 / 91311 MONTHLERY Cedex
Tél : +33 (1) 69 63 04 47
Fax : +33 (1) 69 63 01 67
contact@fpsi.fr

Membre du CHSCT (2 jours)

Public :

Formation destinée aux nouveaux membres du CHSCT, membres du CHSCT ayant suivi une formation depuis plus de 4 ans, aux nouveaux Directeurs de Magasin, et aux nouveaux Chefs Sécurité.

Durée :

2 jours

Objectifs :

- Connaître les règles fondamentales en droit de l'hygiène, de la sécurité au travail et des conditions de travail.
- Aborder de manière pragmatique le rôle du CHSCT.
- Se familiariser avec les missions du CHSCT et les prérogatives dévolues à ces membres.
- Savoir analyser une situation concrète de travail présentant un dysfonctionnement ou une anomalie en matière de sécurité et d'hygiène au travail.
- Pouvoir prescrire en amont une politique de prévention adaptée.
- Sensibiliser le personnel aux risques professionnels et à la protection de la santé des travailleurs.

Programme :

- La réglementation du droit de l'hygiène et de la sécurité du travail.
- Les organismes institués pour la protection de la santé des travailleurs.
- La protection accrue pour certaines catégories de travailleurs.
- Les situations d'urgence.
- L'application des règles en matière d'hygiène et de sécurité au travail.
- La place non négligeable du CHSCT et de ses membres.
- Les attributions dévolues au CHSCT.
- Les enjeux humains et juridiques de la non observation des règles d'hygiène et de sécurité du travail.

Validation :

Une attestation de formation est délivrée aux stagiaires ayant suivi l'intégralité de la session.